Schellenberg Wittmer



Anya George

Associée

Schellenberg Wittmer SA
Avocats
Löwenstrasse 19 / Case postale 2201
8021 Zurich / Suisse
Tél +41 44 215 5252
Tél +41 44 215 9330
Fax +41 44 215 5200
anya.george@swlegal.ch

Distinctions
- GAR 45 Under 45
- The Legal 500: Leading Partner in Dispute Resolution: Arbitration depuis 2026
- Lexology Index: Thought Leader in Arbitration depuis 2022; Global Elite Under 45
- Ranked in Chambers Global Guide 2026
- Leaders League: Switzerland – Best Arbitrators

Langues
Anglais, Allemand, Français

Sélection de publications
- Business & Human Rights - Switzerland, 2025 Edition
- Swiss Rules of International Arbitration (2021): a step-by-step guide
- Special Focus: Economic Hardship

Anya George est associée au sein de notre département de contentieux de Schellenberg Wittmer à Zurich. Avocate trilingue et titulaire d'une licence double, elle représente des clients dans des affaires complexes de commerce international et d'arbitrage d'investissement, ainsi que dans des procédures d'exécution et des procédures de mise à l'écart devant la Cour suprême suisse.
Anya est considérée comme une "very knowledgeable, precise and creative lawyer" et "one of the best of her generation worldwide" (Who's Who Legal), et est complimentée par ses clients pour son "excellent responsiveness" et son "complete control of her practice" (Legal 500). Elle est classée parmi les praticiens de l'arbitrage de moins de 45 ans les plus réputés au monde (GAR 45 Under 45; Lexology Index: Thought Leader Global Elite; Chambers Global 2026).

Expertise
- Contentieux
- Arbitrage international
- Droit de l'énergie
- Droit des assurances
- Protection des investissements & Règlement des différends État-investisseur
- ESG

Expérience
- Elle a exercé les fonctions de conseil et d'arbitre dans plus de 60 arbitrages en vertu des règles de la CCI, de la LCIA, de la CSC, du TAS, de la CNUDCI et du Règlement suisse, ainsi que dans des procédures ad hoc.
- Ses principaux domaines de spécialisation sont les assurance et réassurance, infrastructures énergétiques, ressources naturelles, matières premières, accords de fabrication, vente et de distribution.
- Elle possède une expertise particulière dans les litiges liés à l'arbitrage, y compris les procédures d'exécution, de mesures provisoires et de mise à l'écart devant la cour suprême suisse, en français et en allemand.
- Conseille les clients sur les questions litigieuses et non litigieuses relatives à l'ESG, aux entreprises et aux droits de l'homme.

Anya George
Associée

Schellenberg Wittmer SA
Avocats
Löwenstrasse 19 / Case postale 2201
8021 Zurich / Suisse
Tél +41 44 215 5252
Tél +41 44 215 9330
Fax +41 44 215 5200
anya.george@swlegal.ch

Carrière

2019	Associée chez Schellenberg Wittmer
2015	Collaboratrice senior chez Schellenberg Wittmer
2014	Détachement auprès d'Essex Court Chambers à Londres
2013	Foreign Associate dans un cabinet d'avocats du Magic Circle à Londres
2010	Collaboratrice chez Schellenberg Wittmer
2008	Greffière au tribunal de district de Horgen
2007	Avocate stagiaire dans un cabinet d'avocats d'affaires à Zurich

Formation

2015	Admission au barreau en Angleterre et au Pays de Galles
2010	Admission au barreau suisse
2006	Master en International Relations, University of Cambridge
2005	Master en droit, Université de Fribourg

Autres activités professionnelles

- Lectrice en arbitrage commercial international à l'Université de Zurich
- Membre du conseil d'administration de l'Association suisse d'arbitrage (ASA)
- Déléguée de la Commission d'arbitrage et d'ADR de la CCI